



REGLEMENT GRAND REGIONAL AMAT IDF 2019

Cadre général :

Le Grand Régional est un circuit de référence dans la discipline du concours complet.

Il a pour but la mise en situation et la préparation des cavaliers pour les Championnats de France. Dans le même temps, il permet au CREIF de mettre en avant certains concours de la région, de valoriser la discipline par des concours de qualité et par le sponsoring partenaire du CREIF.

Le circuit se déroulera entre les mois de novembre 2018 et fin octobre 2019.

Epreuves :

AMAT 4, 3, 2, 1, et Elite.

Calendrier :

Les concours « étapes » seront désignés par la commission CCE sur la base d'un cahier des charges.

Calendrier Prévisionnel :

LIEU	ORGANISATEUR	EPREUVES	DATES *
FONTAINEBLEAU	CREIF	AMAT 4,3,2,1, ELITE	17 /11 AMAT Elite et 1, 18/11 AMAT 2,3,4
LA COURNEUVE	UCPA La COURNEUVE	AMAT 4,3,2	Fin Mars 2019
MAY EN MULTIEN	ECURIES DE LA CROIX	AMAT 4,3,2	Début Avril 2019
MARNES LA COQUETTE	HARAS DE JARDY	AMAT 4,3,2,1, ELITE	Début Mai 2019
JABLINES	CE ILE DE LOISIRS DE JABLINES	AMAT 4,3,2,1	Fin Mai 2019
TRAPPES	CE ILE DE LOISIRS DE SQY	AMAT 4,3,2	Début Octobre 2019

Conditions de participation

Tout cavalier licencié en IDF, à jour de sa licence et répondant aux conditions précisées dans le règlement des compétitions (licence prise dans un centre équestre Francilien ou justification de l'adresse sur la licence dans une commune d'Ile de France) est pris en compte dans le classement de ce Grand Régional.

Tout cavalier participant à une étape pourra être classé.

Les cavaliers non licenciés en Ile de France mais dont le lieu de résidence est situé dans une commune d'Ile de France devront présenter leur licence avant le début de leur épreuve.

Classement :

Le classement se fait par niveau d'épreuves.

Les points sont attribués en fonction du classement de l'épreuve : 20 au 1er, 18 au 2ème, ... 10 au 6ème, 9 au 7ème etc. et 1 point à chaque cavalier non éliminé (si un cavalier à deux chevaux, seul le classement du premier est pris en compte).

Un cavalier peut être amené à changer de niveau d'épreuve en cours d'année. Il devra toutefois déclarer son changement de niveau au CREIF mais seuls les points cumulés dans le dernier niveau d'épreuve choisi seront pris en compte pour son classement définitif. Pour le résultat final, le cavalier additionne les points au maximum des 3 meilleures participations dans sa série.

Après chaque étape un classement provisoire par cavalier pour chacun des niveaux labellisés GR sera établi.

Le classement provisoire sera consultable sur le site du CREIF à la rubrique GRAND REGIONAL.

Chaque organisateur devra afficher le classement provisoire lors de son concours et le présenter France.

Les lauréats du classement définitif seront récompensés à l'occasion des championnats de France AMAT 2019 à FONTAINEBLEAU.